

« A »



COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK

NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

Coach Atlantic Transportation Group

DEMANDE VISANT L'ABANDON DU SERVICE D'AUTOBUS RÉGULIER ENTRE LES COMMUNAUTÉS DE SAINT JOHN ET DE ST. STEPHEN

Coach Atlantic Transportation Group Inc. (Coach Atlantic) a déposé une demande auprès de la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau Brunswick (Commission) pour l'approbation de l'abandon de son service d'autobus régulier entre les communautés de Saint John et de St. Stephen.

La Commission tiendra une **audience publique**, le **jeudi 30 mai 2019, à 11 h 00** dans les bureaux de la Commission au 15, Market Square, bureau 1400, Saint John, Nouveau-Brunswick.

Toute personne désirant s'opposer à la demande doit déposer un avis d'opposition écrit auprès de la Commission, en utilisant les coordonnées ci-dessous, au plus tard le lundi 27 mai 2019, indiquant leur préférence quant à la langue officielle, et leurs raisons d'opposition. Veuillez faire référence à l'instance n° 445 dans votre correspondance.

Coordonnées de la Commission :

Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick

C.P. 5001

15, Market Square, bureau 1400
Saint John (N.-B.) E2L 4Y9

Téléphone : (506) 658-2504

Sans frais : 1-866-766-2782

Télécopieur : (506) 643-7300

Courriel : general@cespnb.ca

Site Web : www.cespnb.ca